

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1628**13 novembre 2002****SOMMAIRE**

AAE Railcar, S.à r.l., Luxembourg	78125	Esposa S.A., Luxembourg	78101
AAE Wagon, S.à r.l., Luxembourg	78126	Eté S.A., Luxembourg	78126
Adula HAG, Luxembourg	78104	Euro Freight Car Finance S.A., Luxembourg	78125
Adula HAG, Luxembourg	78104	European Partners S.A., Luxembourg	78128
Alizee Participations S.A., Luxembourg	78122	Fibre Finance S.A., Luxembourg	78126
Alizee Participations S.A., Luxembourg	78123	Finance Plus S.A., Luxembourg	78128
Andror S.A., Luxembourg	78104	Financière Vauban Luxembourg S.A.H., Luxem-	
Argane S.A., Luxembourg	78134	bourg	78105
Asset & Property Managers Luxembourg S.A.,		Financière Vauban Luxembourg S.A.H., Luxem-	
Luxembourg	78124	bourg	78106
Astor S.A., Luxembourg	78110	Forfin S.A., Luxembourg	78114
Avis Location de Voitures, S.à r.l., Luxembourg ..	78119	Free Beep S.A., Esch-sur-Alzette	78101
Becofin S.A., Luxembourg	78103	Free Beep S.A., Esch-sur-Alzette	78102
BJ Services International, S.à r.l., Luxembourg ...	78108	Free Beep S.A., Esch-sur-Alzette	78102
C.L.N. International Holding S.A., Luxembourg ..	78109	Funafin S.A., Luxembourg	78101
C.L.N. International Holding S.A., Luxembourg ..	78110	Galinvest S.A., Luxembourg	78115
Cabrera S.A., Senningerberg	78125	Gemalco S.A.H., Luxembourg	78112
Carimel Holding S.A., Luxembourg	78121	Gere S.A., Bertrange	78135
Carlita S.A., Luxembourg	78103	Global Investment Group S.A., Luxembourg	78133
Centre d'Equitation St. Georges, S.à r.l., Luxem-		Groupe de Finances Internationales S.A., Luxem-	
bourg	78140	bourg	78132
Centre d'Equitation St. Georges, S.à r.l., Luxem-		Haas & Knaf, G.m.b.H., Luxembourg	78135
bourg	78141	Hoën, S.à r.l., Wellenstein	78120
Copininvest Holding S.A., Luxembourg	78123	Hoën, S.à r.l., Wellenstein	78121
Coplaning, G.m.b.H., Junglinster	78135	IFI B Lux S.A., Luxembourg	78136
Coppart Holding S.A., Luxembourg	78125	IFI B Lux S.A., Luxembourg	78136
Corec S.A., Sennigerberg	78132	IFI B Lux S.A., Luxembourg	78136
Cotratech S.A., Luxembourg	78100	IFI B Lux S.A., Luxembourg	78136
Cotratech S.A., Luxembourg	78100	IFI Lux S.A., Luxembourg	78141
Crevest Holding S.A., Luxembourg	78098	IFI Lux S.A., Luxembourg	78141
Crossover S.A., Luxembourg	78123	IFI Lux S.A., Luxembourg	78142
Datofin S.A., Luxembourg	78101	IFI Lux S.A., Luxembourg	78142
De Groot S.A., Luxembourg	78115	IFI Lux S.A., Luxembourg	78142
Deutsche Gas, S.à r.l., Luxembourg	78118	IFI Lux S.A., Luxembourg	78143
Deutsche Gas, S.à r.l., Luxembourg	78119	IFI Lux S.A., Luxembourg	78143
Domfin S.A., Luxembourg	78113	IFI Lux S.A., Luxembourg	78143
Edeusi S.A., Luxembourg	78111	IFI Lux S.A., Luxembourg	78143
Edeusi S.A., Luxembourg	78112	IFI Lux S.A., Luxembourg	78144
Eparlux Finance Holding S.A., Luxembourg	78103	IFI Lux S.A., Luxembourg	78144
Eparlux Finance Holding S.A., Luxembourg	78103	IFI Lux S.A., Luxembourg	78144

Ighen International S.A., Luxembourg	78115	Monta S.A., Luxembourg	78099
Immo Eich S.A., Luxembourg	78132	Montrans S.A., Luxembourg	78100
Immobilière Création 2000 S.A., Bascharage	78099	Morella S.A., Senningerberg	78124
INTERMIN S.A., Internationale des Minerais, Luxembourg	78133	Moselco, S.à r.l., Bridel	78128
Inter-Ré S.A., Senningerberg	78127	Moulins de Champagne (Luxembourg) 2, S.à r.l., Luxembourg	78132
Invesco Maximum Income Fund, Sicav, Luxembourg	78112	Moulins de Champagne Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	78133
Invest Association Luxembourg S.A., Luxembourg	78141	O.G.F.I. S.A., Luxembourg	78133
Ipico S.A.H., Luxembourg	78141	Orgal S.A., Luxembourg	78127
Jalfin S.A., Luxembourg	78113	Orgal S.A., Luxembourg	78127
KBC Life Invest Fund Conseil Holding S.A., Luxembourg	78114	Orgal S.A., Luxembourg	78127
KCP Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	78126	P.G.M. Transaction S.A., Luxembourg	78116
Kolkiah Petroleum Holding S.A., Luxembourg	78120	P.G.M. Transaction S.A., Luxembourg	78117
Konica Business Machines Deutschland, GmbH, Luxembourg	78129	P.M. De Waal Holding S.A., Luxembourg	78116
Krypton International S.A., Luxembourg	78113	Panalpina Luxembourg S.A., Luxembourg	78125
L.D.R. S.A., Luxembourg	78114	Prelor, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	78099
L.P. Investment S.A., Luxembourg	78100	S.D.A. S.A., Société de Développements Agricoles, Luxembourg	78116
Laborde S.A.H., Luxembourg	78120	Sanara S.A., Senningerberg	78124
Lagfin S.A., Luxembourg	78115	Scame S.A., Luxembourg	78137
Lamfin S.A., Luxembourg	78114	Sea Pilot Investments S.A., Luxembourg	78137
LD Luxembourg Holding S.A., Luxembourg	78121	Sea Pilot Investments S.A., Luxembourg	78139
Leader Price Luxembourg, S.à r.l., Mertert	78135	Serenade S.A., Senningerberg	78124
Linotte Holding S.A., Luxembourg	78110	Sierra S.A., Senningerberg	78124
Lucas, S.à r.l., Steinfort	78139	Taxis Beffort, S.à r.l., Luxembourg	78135
Lucas, S.à r.l., Steinfort	78140	(Wolfgang) Thielen, G.m.b.H., Mertert	78135
Maison Waller S.A., Luxembourg	78116	Thomas S.A., Senningerberg	78124
Melano Investments S.A., Luxembourg	78106	Thung Oil Corporation S.A., Esch-sur-Alzette	78130
Melano Investments S.A., Luxembourg	78106	Vantico Holding S.A., Luxembourg	78099
Melano Investments S.A., Luxembourg	78107	VDS Finder S.A., Luxembourg	78113
Melano Investments S.A., Luxembourg	78107	Vélo Sport Center Marc Broers, S.à r.l., Luxembourg	78134
Melano Investments S.A., Luxembourg	78107	Zonta Club Luxembourg - Multiculturel, A.s.b.l., Luxembourg	78134
Melano Investments S.A., Luxembourg	78108		
Melano Investments S.A., Luxembourg	78108		

CREVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 34.300.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 28 juin 2002

Délibération

Vu l'autorisation de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 27 juin 2002, le Conseil d'Administration décide de:

1. Convertir le capital social, actuellement exprimé en francs luxembourgeois, en Euros, avec effet au 1^{er} janvier 2002. Le capital de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) est ainsi converti en trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros, soixante-neuf Eurocents (30.986,69 EUR) avec effet immédiat au 1^{er} janvier 2002.

2. Supprimer la valeur nominale des actions qui est actuellement de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF).

En conséquence de ce qui précède, de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais, avec effet au 1^{er} janvier 2002, la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros, soixante-neuf Eurocents (30.986,69 EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.»

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 31, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(75053/751/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IMMOBILIERE CREATION 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4936 Bascharage, 57, rue de la Reconnaissance Nationale.
R. C. Luxembourg B 58.211.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 4 octobre 2002, vol. 139, fol. 28, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Signature.

(74273/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2002.

**VANTICO HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. AVANTI N°1 S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.863.

—
Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration le 26 septembre 2002

Conformément à l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée, le conseil d'administration de la Société a décidé de pourvoir le poste laissé vacant par Monsieur Kenneth Greatbatch, qui a démissionné le 9 juillet dernier. Le conseil d'administration de la Société a décidé de nommer provisoirement Monsieur Justin Court, demeurant à Vista House, Salisbury Road, Hounslow, TW4 6JQ, Royaume Uni, en tant qu'administrateur avec effet au 26 septembre 2002. Sa nomination sera ratifiée par la prochaine assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2002, vol. 575, fol. 23, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74733/253/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

PRELOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 18, avenue François Clément.
R. C. Luxembourg B 47.888.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 4, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour PRELOR, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(74764/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

MONTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 11.629.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 8 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74815/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

L.P. INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 82.298.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 4, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour L.P. INVESTMENT S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(74768/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

MONTRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 46.579.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 4, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour MONTRANS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(74769/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

COTRATECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 73.306.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 4, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour COTRATECH S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(74776/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

COTRATECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 73.306.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2002

Conseil d'Administration

- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 21 mai 2002.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 4, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(74777/503/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

FUNAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 40.475.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 4, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour FUNAFIN S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(74770/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

ESPOSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 40.473.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 4, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour ESPOSA S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(74771/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

DATOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 40.472.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 4, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour DATOFIN S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(74772/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

FREE BEEP S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 78.385.

Extract of resolutions of the Extraordinary General Meeting held on September 9th, 2002

On the 9th September 2002, the shareholders of FREE BEEP S.A. met at the office of the company in Esch-sur-Alzette. The majority of shareholders were present at the Extraordinary General Meeting under the presidency of Mr Przemyslaw Jablonowski, engineer, residing in L-6165 Ernster and decide unanimously to nominate as new director, Mr Steve Eveland, director, residing in L-8562 Mamer.

The board of directors will be now the following:

Mr Przemyslaw Jablonowski, engineer, residing in L-6165 Ernster

Mr Guillaume Nickels, employee, residing in L-4067 Esch-sur-Alzette

Mr Claude Schlessler, employee, residing in L-3441 Dudelange

Mr Steve Eveland, director, residing in L-8562 Mamer

Esch-sur-Alzette, September 9th, 2002.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 4, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(74778/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

FREE BEEP S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 78.385.

Extract of the resolutions of the Annual General Meeting held on May 15th, 2002

1. Elections of the Board of Directors and of the Statutory Auditor:

Board of Directors

- Mr Przemyslaw Jablonowski, engineer, residing in L-6165 Ernster
- Mr Guillaume Nickels, employee, residing in L-4067 Luxembourg
- Mr Claude Schlessler, employee, residing in L-3441 Dudelange

Statutory Auditor

LUX-AUDIT S.A., with registered office in L-1510 Luxembourg

The mandates begin as soon as this Annual General Meeting is settled and were carried out with the beginning of the next Annual General Meeting, which is held on the date assigned in the statutes.

2. Acceptance of EUR 17,500.- from FREE-BEEP LIMITED, being the (50%) portion unpaid of the nominal value of the Company's shares subscribed for by FREE-BEEP LIMITED, said payment to be effected by reduction of the loan from FREE-BEEP LIMITED to the company by EUR 17,500.- resulting in the entire issued share capital of FREE BEEP S.A. being fully paid-up in the amount of EUR 35,000.-.

Luxembourg, May 15th, 2002.

Certified true extract

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 4, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(74779/503/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

FREE BEEP S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 78.385.

Protocol of the Extraordinary General Meeting held on the 20th of March 2002

On 20th March 2002, the shareholders of FREE BEEP S.A. met at the office of the company in Esch-sur-Alzette. The majority of shareholders were present at the Extraordinary General Meeting under the presidency of Mr Przemyslaw Jablonowski, engineer, residing in L-6165 Ernster.

The President appoints as Scrutineer Mr Guillaume Nickels, employee, residing in L-4067 Esch-sur-Alzette and as Secretary Mr Claude Schlessler.

The chairman notices that the Meeting can validly decide on all items of the agenda.

The decision to be taken were the following:

I. Confirm the resignation of Mr Hugo Mahieu, employee, residing in L-1420 Luxembourg from the Board of Directors of the Company from 31 January 2001.

Accept of the immediate resignation from Mr Mitchell Newdelman, lawyer, residing in F-74200 Thonon-les-Bains from the Board of Directors of the Company.

The shareholders accept to relieve the Directors of their mandate carried out.

II. Nomination of two new Directors on Board, Mr Guillaume Nickels, employee, residing in L-4067 Esch-sur-Alzette and Mr Claude Schlessler.

The news Directors accept their mandates, which begin as soon as this Extraordinary General Meeting is settled. Furthermore, the shareholders resolved to appoint Mr Guillaume Nickels as the new Chairman of the Board of the Company.

III. Accept of the immediate resignation from DELOITTE AND TOUCHE S.A., with registered office in L-8009 Strassen, from the mandate as Statutory Auditor of the Company.

The shareholders accept to relieve the Statutory Auditor of its mandate carried out.

IV. Nomination of a new Statutory Auditor, LUX-AUDIT S.A., with registered office in L-1510 Luxembourg.

The new Statutory Auditor accept its mandate, which begins as soon as this Extraordinary General Meeting is settled. As the agenda is exhausted and as no questions remained by the shareholders, the Chairman adjourns the meeting.

Signature / Signature / Signature

President / Scrutineer / Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 4, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(74782/503/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

CARLISTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 40.469.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 4, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour CARLISTA S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(74773/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

BECOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 40.468.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 4, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour BECOFIN S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(74774/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

EPARLUX FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 71.240.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 19, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EPARLUX FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

Signatures

Deux administrateurs

(74785/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

EPARLUX FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 71.240.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue le 3 avril 2002 à 15.00 heures

Troisième résolution

L'Assemblée prend acte de la démission de son poste d'Administrateur de Monsieur Marc Lamesch, pour des raisons de convenance personnelle, et décide de nommer en remplacement Monsieur Guy Hornick, expert-comptable, demeurant à Bertrange. Monsieur Guy Hornick achèvera le mandat de l'Administrateur démissionnaire.

L'Assemblée décide également de remplacer le Commissaire de Surveillance, BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., Luxembourg, par la société AUDIEX S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie. Le mandat de AUDIEX S.A. prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur le bilan arrêté au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 3 avril 2002.

EPARLUX FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

Signatures

Deux administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 19, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74786/045/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

ANDROR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 40.466.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 4, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour ANDROR S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(74775/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

ADULA HAG, Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 49.496.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 septembre 2002 que:

1. L'AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES en sa qualité de liquidateur présente aux actionnaires son rapport de liquidation sur l'emploi des valeurs sociales et leur soumet les comptes et pièces y relatives.

2. L'assemblée prend connaissance du rapport et des pièces soumises par le liquidateur et nomme Monsieur Théo Hollerich, expert-comptable, demeurant à Rameldange, commissaire à la liquidation ayant pour mission de faire un rapport aux actionnaires sur la gestion du liquidateur.

3. Les actionnaires convoquent une Assemblée générale de clôture de la liquidation qui se tiendra le 30 septembre 2002 à Luxembourg et dont l'ordre du jour est comme suit:

- approbation du rapport du commissaire à la liquidation;
- approbation de la gestion du liquidateur et décharge pour l'exécution de son mandat;
- décharge au commissaire à la liquidation;
- clôture de la liquidation.

Luxembourg, le 23 septembre 2002.

AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2002, vol. 575, fol. 27, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74781/514/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

ADULA HAG, Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 49.496.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2002 que:

1. Le rapport du commissaire à la liquidation est approuvé.

2. La gestion du liquidateur est approuvée et pleine et entière décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.

3. Pleine et entière décharge est accordée au commissaire à la liquidation pour l'exécution de son mandat.

4. La liquidation de la société est clôturée en date de l'assemblée générale.

5. Les livres et documents sociaux sont conservés pendant 5 ans au siège de la société anonyme FIDUCIAIRE DES P.M.E., établie et ayant son siège à Luxembourg, 58, rue Glesener.

6. La clôture de la liquidation et la mention de l'endroit auquel les livres et documents sociaux sont conservés pendant 5 ans sont publiés conformément à l'article 9 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Luxembourg, le 30 septembre 2002.

AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2002, vol. 575, fol. 27, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74780/514/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

FINANCIERE VAUBAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 29.574.

L'an deux mille deux, le dix-sept septembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding FINANCIERE VAUBAN LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 29.574, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 8 décembre 1988, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 79 du 29 mars 1989 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 469 du 21 juin 2001.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures sous la présidence de Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, qui désigne comme secrétaire Madame Dominique Koedinger, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur René Schlim, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 40, boulevard Joseph II,

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de quatre cent soixante-huit mille euros (EUR 468.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-), sans création d'actions nouvelles.

2. Libération de l'augmentation de capital par incorporation au capital des réserves à concurrence d'un montant de quatre cent soixante-cinq mille euros (EUR 465.000,-) et par un versement en espèces de trois mille euros (EUR 3.000) fait par les actionnaires proportionnellement à leur participation dans la Société.

3. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quatre cent soixante-huit mille euros (EUR 468.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-), sans création d'actions nouvelles.

L'augmentation est souscrite par les actionnaires actuels et entièrement libérée comme suit:

- à concurrence d'un montant de quatre cent soixante-cinq mille euros (EUR 465.000,-) prélevé sur les réserves libres de la Société;

- à concurrence de trois mille euros (EUR 3.000,-) par un versement en espèces fait par les actionnaires proportionnellement à leur participation dans la Société.

La preuve de l'existence des réserves a été rapportée au notaire soussigné par un bilan de la Société au 11 septembre 2002, dont un exemplaire restera annexé aux présentes et la preuve du versement en espèces a été rapporté par un certificat bancaire afférent.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 5.** Le capital de la société est fixé à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libéré.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de mille huit cent cinquante euros (EUR 1.850,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Reckinger, D. Koedinger, R. Schlim et F.Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2002, vol. 14CS, fol. 51, case 6. – Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

F. Baden.

(74789/200/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

FINANCIERE VAUBAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 29.574.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2002.

F. Baden.

(74790/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

MELANO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 69.220.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
qui s'est tenue le 30 septembre 2002*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de MELANO INVESTMENTS S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société.

Luxembourg, le 30 septembre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Director

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74750/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

MELANO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 69.220.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui s'est tenue extraordinairement le 30 septembre 2002*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de MELANO INVESTMENTS S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2001.
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001.
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

Le report à nouveau de la perte: EUR 4.386,25.

- d'accorder pleine et entière décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 30 septembre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Director

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74751/710/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

MELANO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 69.220.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Director

Signatures

(74752/710/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

MELANO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 69.220.

—
*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
qui s'est tenue le 30 septembre 2002*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de MELANO INVESTMENTS S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société

Luxembourg, le 30 septembre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Director

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74753/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

MELANO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 69.220.

—
*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui s'est tenue extraordinairement le 30 septembre 2002*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de MELANO INVESTMENTS S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000.

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000.

- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

Le report à nouveau de la perte: EUR 6.081,83.

- d'accorder pleine et entière décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 30 septembre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Director

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74754/710/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

MELANO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 69.220.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Director

Signatures

(74756/710/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

MELANO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 69.220.

—
*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui s'est tenue extraordinairement le 30 septembre 2002*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de MELANO INVESTMENTS S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1999.
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999.
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

Le report à nouveau de la perte: EUR 9.643,68

- d'accorder pleine et entière décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 30 septembre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Director

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74757/710/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

MELANO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 69.220.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Director

Signatures

(74758/710/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2002.

BJ SERVICES INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 76.063.

Constituée pardevant notaire Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange suivant acte notarié du 22 mai 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n°701 du 28 septembre 2000.

Les statuts ont été modifiés une première fois par-devant notaire Gérard Lecuit notaire de résidence à Hesperange suivant acte notarié du 29 septembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°196 du 15 mars 2001 et une seconde fois par-devant le notaire prémentionné suivant acte notarié du 19 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n°378 du 22 mai 2001.

—
Il résulte d'une décision de l'associé unique prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 septembre 2002 que le compte «prime d'émission» de la société a été réduit, avec effet au 31 août 2002, d'un montant de USD 166.181.926,66 par un remboursement à l'associé unique.

Par conséquent, le compte «prime d'émission» de la société présente désormais un solde créditeur de USD 178.655.862,34.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74942/280/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

**C.L.N. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 58.656.

—
STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme C.L.N. INTERNATIONAL HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 58.656, constituée suivant acte notarié en date du 3 avril 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 365 du 9 juillet 1997 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 juin 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 19 du 4 janvier 2002.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures trente sous la présidence de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant à Sandweiler,

qui désigne comme secrétaire Madame Maggy Strauss, employée privée, demeurant à Garnich.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 2 des statuts relatif à l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.»

2. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts relatif à l'objet social qui aura la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Mestdagh, M. Strauss, A. Siebenaler et F.Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2002, vol. 14CS, fol. 57, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

F. Baden.

(74798/200/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

C.L.N. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 58.656.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2002.

F. Baden.

(74799/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

LINOTTE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 13.725.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 8 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74816/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

ASTOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 11.300.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions du Conseil d'Administration prises par voie circulaire en vertu de l'article 5 des statuts que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74817/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

EDEUSI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 25.187.

L'an deux mille deux, le seize septembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EDEUSI S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 25187, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 28 novembre 1986, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 59 du 11 mars 1987 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1030 du 19 novembre 2001.

L'Assemblée est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Monsieur Michel Leclerc, administrateur de sociétés, demeurant à B-Lasne,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Claude Dehenain, expert-comptable, demeurant à B-Bruxelles.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur René Schlim, administrateur de sociétés, demeurant à Mamer.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Augmentation de capital à concurrence de cinq cent deux mille cent six euros quarante-huit cents (502.106,48 EUR) pour le porter de son montant actuel de deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize euros cinquante-deux cents (247.893,52 EUR) à sept cent cinquante mille euros (750.000,- EUR) par la création et l'émission de deux mille vingt-cinq (2.025) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2) Souscription des actions nouvelles par AGRIFIN LTD, P.O. Box 711, Road Town, Tortola, représentée par Monsieur Ernst Vilsaint et libération entière par un apport en espèces. Renonciations des autres actionnaires à leur droit de souscription préférentiel.

3) Modification afférente de l'article 5 des statuts.

4) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinq cent deux mille cent six euros quarante-huit cents (502.106,48 EUR) pour le porter de son montant actuel de deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize euros cinquante-deux cents (247.893,52 EUR) à sept cent cinquante mille euros (750.000,- EUR) par la création et l'émission de deux mille vingt-cinq (2.025) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

L'Assemblée admet la société AGRIFIN LTD, société de droit anglais, ayant son siège social à British Virgin Islands, P.O. Box 711, Road Town, Tortola 3 à la souscription des deux mille vingt-cinq (2.025) actions nouvelles, les actionnaires renonçant à leur droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

De l'accord de tous les actionnaires, les deux mille vingt-cinq (2.025) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par la société AGRIFIN LTD, prénommée, ici représentée par Monsieur Claude Dehenain, susmentionné, en vertu d'une procuration délivrée par Monsieur Ernst Vilsaint à Tortola le 28 août 2002, laquelle restera annexée aux présentes.

Les deux mille vingt-cinq (2.025) actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de cinq cent deux mille cent six euros quarante-huit cents (502.106,48 EUR) se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. (premier alinéa). Le capital social est fixé à sept cent cinquante mille euros (750.000,- EUR) représenté par trois mille vingt-cinq (3.025) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de sept mille euros (7.000,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Leclerc, C. Dehenain, R. Schlim et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2002, vol. 14CS, fol. 47, case 8. – Reçu 5.021,06 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2002.

F. Baden.

(74804/200/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

EDEUSI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 25.187.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2002.

F. Baden.

(74805/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

GEMALCO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 37.394.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration, tenue en date du 23 septembre 2002 que Monsieur Einer Oxnevad Hagen a été élu Administrateur en remplacement de Monsieur Stein Anderssen, démissionnaire.

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74818/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

INVESCO MAXIMUM INCOME FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 33.908.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2002, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Joseph Beashel, INVESCO ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD., 1st Floor, George's Quay House, 43 Townsend Street, Dublin 2, Ireland

- M. Jean-Baptiste Douville de Franssu, INVESCO ASSET MANAGEMENT LTD., 11 Devonshire Square London ECM 4YR England

- M. Jacques Elvinger, ELVINGER HOSS & PRUSSEN, 2 place Winston Churchill, L-1430 Luxembourg

- M. Andrew Lo, INVESCO ASSET MANAGEMENT ASIA LTD., 12/F Three Exchange Square, 8 Connaught Place, Central Hong Kong

Pour INVESCO MAXIMUM INCOME FUND SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74947/006/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

VDS FINDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 60.363.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 octobre 2002, que:
- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74819/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

KRYPTON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 48.402.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 8 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74821/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

JALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.521.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} octobre 2002 que:

- Le contrat de domiciliation conclu le 14 janvier 1999 avec la FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A. a été dénoncé avec effet au 1^{er} octobre 2002.

- Le siège social de la société a été transféré au 33, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74822/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

DOMFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.639.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74828/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

L.D.R. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.524.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} octobre 2002 que:

- Le contrat de domiciliation conclu le 14 janvier 1999 avec la FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A. a été dénoncé avec effet au 1^{er} octobre 2002.

- Le siège social de la société a été transféré au 33, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74823/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

FORFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.517.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} octobre 2002 que:

- Le contrat de domiciliation conclu le 14 janvier 1999 avec la FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A. a été dénoncé avec effet au 1^{er} octobre 2002.

- Le siège social de la société a été transféré au 33, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74824/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

LAMFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.643.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74829/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

KBC LIFE INVEST FUND CONSEIL HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 73.077.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 octobre 2002.

(74852/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

LAGFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 35, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.599.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} octobre 2002 que:

- Le contrat de domiciliation conclu le 31 mars 2000 avec la FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A. a été dénoncé avec effet au 1^{er} octobre 2002.

- Le siège social de la société a été transféré au 35, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74825/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

GALINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 35, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.518.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} octobre 2002 que:

- Le contrat de domiciliation conclu le 14 janvier 1999 avec la FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A. a été dénoncé avec effet au 1^{er} octobre 2002.

- Le siège social de la société a été transféré au 35, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74826/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

DE GROOT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 38.059.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 9 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74830/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IGHEN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 86.876.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 octobre 2002.

(74855/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

MAISON WALLER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 29.164.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 9 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74831/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

P.M. DE WAAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 34.309.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 9 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74832/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

S.D.A. S.A., SOCIETE DE DEVELOPPEMENTS AGRICOLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 42.958.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 9 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74833/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

**P.G.M. TRANSACTION S.A., Société Anonyme,
(anc. CARMARAMA).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.153.

—
L'an deux mille deux, le vingt-quatre septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CARMARAMA, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 18 avril 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1072 du 12 juillet 2002, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 87.153.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Jean-François Paulsen, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Natacha Steuermann, employée privée, demeurant à Grevenmacher.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Julie Poujade, employée privée, demeurant à Wasserbillig.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Changement de dénomination sociale en P.G.M. TRANSACTION S.A.
2. Modification subséquente du premier article des statuts.
3. Divers.

B.) Que la présente assemblée réunissant 100 % du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale pour adopter celle de:
P.G.M. TRANSACTION S.A.

Deuxième résolution

En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier l'article premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme luxembourgeoise dénommée:

P.G.M. TRANSACTION S.A.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de sept cents euros (€ 700,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Paulsen, Steuermann, Poujade, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2002, vol. 136S, fol. 49, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 octobre 2002.

P. Bettingen.

(74841/202/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

**P.G.M. TRANSACTION S.A., Société Anonyme,
(anc. CARMARAMA).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.153.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 octobre 2002.

(74842/202/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

DEUTSCHE GAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 88.821.

In the year two thousand two, on the twenty-first of August.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Hesperange.

There appeared:

1. Mr Mark Ransom Conway, company director, residing in 19, Holmdene Avenue Herne Hill, London SE249LB, England,

2. Mr Peter John Bryant, company director, residing in The Grange, Uppermill, Lancashire, OL36HP, England,

3. Mr Roger Geoffrey Turner, company director, residing in Ridgeway House, Mountview Road, Claygate, Surrey, England,

4. Mr Roger Henderson, company director, residing in The Grange, Craw Hall, Brampton, Cumbria, England,

All here represented by T.C.G. GESTION S.A., having its registered office at Luxembourg,

here represented by Mrs Christelle Ferry, lawyer, residing in Luxembourg, and Miss Séverine Canova, lawyer, residing in Metz (France), acting jointly in their respective qualities of proxyholders A and B,

by virtue of four proxies given on the 8th and 14th of August 2002.

The said proxies, after having been signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

- that they are the sole actual shareholders of DEUTSCHE GAS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in Luxembourg, transferred from British Virgin Islands to the Grand Duchy of Luxembourg by a deed of the undersigned notary, on July 26, 2002, not yet published;

- that the sole shareholders, after deliberation, have taken the following resolutions:

First resolution

The partners decides to amend article 12 paragraph 4 of the articles of association to be read as follows:

«**Art. 12. 4th paragraph.** The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of all the managers.»

Second resolution

The partners decides to amend article 12 paragraph 7 of the articles of association to be read as follows:

«**Art. 12. 7th paragraph.** In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted if all the managers vote in favour of any resolution.»

Third resolution

The partners decide to authorize Peter John Bryant in his quality of manager of the Company to act as sole signatory with respect to the transfer of money out of any bank account of the Company up to a maximum amount of one hundred thousand Euro.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately seven hundred and fifty euro (750.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le vingt et un août.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. Monsieur Mark Ransom Conway, administrateur de société, demeurant à 19, Holmdene Avenue Herne Hill, London SE249LB, Angleterre,

2. Monsieur Peter John Bryant, administrateur de société, demeurant à The Grange, Uppermill, Lancashire, OL36HP, Angleterre,

3. Monsieur Roger Geoffrey Turner, administrateur de société, demeurant à Ridgeway House, Mountview Road, Claygate, Surrey, Angleterre,

4. Monsieur Roger Henderson, administrateur de société, demeurant à The Grange, Craw Hall, Brampton, Cumbria, Angleterre,

tous ici représentés par T.C.G. GESTION S.A., ayant son siège social à Luxembourg,

ici représentée par Madame Christelle Ferry, juriste, demeurant à Luxembourg, et Mademoiselle Séverine Canova, juriste, demeurant à Metz (France), agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A et B,

en vertu de quatre procurations données en date du 8 et 14 août 2002.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels, représentés comme dit-est, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée DEUTSCHE GAS, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, transférée des Iles Vierges Britanniques au Grand-Duché de Luxembourg suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 26 juillet 2002, non encore publié.

- Qu'ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de modifier le 4^{ème} alinéa de l'article 12 des statuts qui sera lu comme suit:

«**Art. 12. Alinéa 4.** La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de tous les membres du conseil de gérance.»

Deuxième résolution

Les associés décident de modifier le 7^{ème} alinéa de l'article 12 des statuts qui sera lu comme suit:

«**Art. 12. Alinéa 7.** En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées si tous les gérants votent en faveur de la résolution.»

Troisième résolution

Les associés autorisent Peter John Bryant en sa qualité de gérant de la société d'agir par sa seule signature pour les transferts bancaires de tous les comptes de la société pour des montants ne dépassant pas cent mille euros.

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ sept cent cinquante euros (750,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Ferry, S. Canova, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2002, vol. 136S, fol. 19, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 septembre 2002.

G. Lecuit.

(74834/220/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

DEUTSCHE GAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 88.821.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 septembre 2002.

G. Lecuit.

(74835/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

AVIS LOCATION DE VOITURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 17, place de la Gare.

R. C. Luxembourg B 7.549.

Suite à la décision de l'associé unique, il résulte que, en date du 1^{er} janvier 2002, Monsieur Stéphane Soille, demeurant 26/b, rue d'Oultremont, B-1040 Etterbeek, est désigné pour remplacer Monsieur Marc Joris au poste de gérant de la Société avec le pouvoir d'engager la Société pour tous les actes commerciaux.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 32, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74908/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

LABORDE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 28.099.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 2 septembre 2002

En conformité avec l'article 1^{er} des statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg aux 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg avec effet au 14 octobre 2002.

Pour réquisition et publication

Extrait sincère et conforme

LABORDE S.A.H.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74836/780/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

KOLKIAH PETROLEUM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 77.137.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 2 septembre 2002

En conformité avec l'article 3 des statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg aux 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg avec effet au 14 octobre 2002.

Pour réquisition et publication

Extrait sincère et conforme

KOLKIAH PETROLEUM HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74851/780/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

HOEN, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5471 Wellenstein, 18A, route Sainte Anne.
R. C. Luxembourg B 82.292.

Im Jahre zweitausendzwei, den elften September.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit Amtswohnsitz zu Niederanven.

Sind erschienen:

1) Herr Josef Hoen, Stukkateurmeister, wohnhaft in D-66663 Merzig-Brottdorf, Provinzialstrasse 75, und

2) Herr Joachim Hoen, Diplomingenieur, wohnhaft in D-66663 Merzig-Brottdorf, Provinzialstrasse 75.

Herr Josef Hoen, vorbenannt, ist der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung HOEN, S.à r.l., mit Sitz zu L-5531 Remich, 16A, route d'Europe, gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den instrumentierenden Notar, am 28. Mai 2001, veröffentlicht im Mémorial C vom 11. Dezember 2001, Nummer 1140, eingetragen im Handelsregister beim Bezirksgericht Luxemburg, unter der Sektion B und der Nummer 82.292.

Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt abgeändert laut Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 6. November 2001, veröffentlicht im Mémorial, C vom 7. März 2002, Nummer 374.

Herr Josef Hoen, vorbenannt, überträgt hiermit unter aller Gewähr rechtens fünfzig (50) seiner hundert (100) Anteile in der Gesellschaft mit beschränkter Haftung HOEN, S.à r.l., an Herrn Joachim Hoen, vorbenannt, und dies annehmend, zu dem zwischen den Parteien vereinbarten Preise, welcher Preis festgelegt wurde auf den Nominalwert der verkauften Anteile, worüber Quittung.

Herr Josef Hoen, kaufmännischer Geschäftsführer der Gesellschaft und Herr Joachim Hoen, technischer Geschäftsführer der Gesellschaft, nehmen die Anteilabtretung im Namen der Gesellschaft an, gemäss den Bestimmungen von Artikel 190 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften.

Die Gesellschafter ersuchen den Notar folgende Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen den Gesellschaftssitz von L-5531 Remich, 16A, route d'Europe nach L-5471 Wellenstein, 18A, rue St. Anne zu verlegen.

Artikel 2 (Absatz 1) erhält nun folgenden Wortlaut:

«**Art. 2. Absatz 1.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Wellenstein.».

Zweiter Beschluss

Aufgrund der vorangegangenen Gesellschaftsanteilabtretung beschliessen die Gesellschafter Artikel 6 der Satzung wie folgt abzuändern:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in hundert (100) Anteile von je hundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125.-)»

Die Anteile werden wie folgt gehalten:

1.- Herr Joseph Hoen, vorbenannt, fünfzig Anteile.	50
2.- Herr Joachim Hoen, vorbenannt, fünfzig Anteile.	50
Total: einhundert Anteile.	100

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Münsbach, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an die Erschienenen, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. Hoen, J. Hoen, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2002, vol. 14CS, fol. 44, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 24. September 2002.

P. Bettingen.

(74843/202/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

HOEN, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Siège social: L-5471 Wellenstein, 18A, route Sainte Anne.

R. C. Luxembourg B 82.292.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 septembre 2002.

(74844/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

CARIMEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 68.167.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 2 septembre 2002

En conformité avec l'article 2 des statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg aux 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg avec effet au 14 octobre 2002.

Pour réquisition et publication

Extrait sincère et conforme

CARIMEL HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74853/780/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

LD LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 62.791.

Acte constitutif publié à la page 13793 du Mémorial C n 288 du 28 avril 1998.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(74865/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

ALIZEE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 10, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 88.395.

L'an deux mille deux, le vingt septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALIZEE PARTICIPATIONS S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 20 juin 2002, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.395.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fabien Righeschi, employé privé, demeurant à Luxembourg, Monsieur le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Nadège Brossard, secrétaire, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Gilles Malhomme, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de vingt-cinq mille euros (€ 25.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent quarante-cinq mille euros (€ 245.000,-) à deux cent soixante-dix mille euros (€ 270.000,-) par la création et l'émission de vingt-cinq (25) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (€ 1.000,-) chacune, ayant les mêmes droits que les actions existantes.

2. Renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, et souscription de la totalité des nouvelles actions par la société PRODIS INTERNATIONAL S.A. avec siège social aux Iles Vierges Britanniques et libération intégrale par un paiement en espèces, assorties d'une prime d'émission totale de deux cent soixante-quinze mille euros (€ 275.000,-)

3. Modification subséquente du premier alinéa de l'article cinq des statuts de la société.

4. Divers.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit et libéré à concurrence de vingt-cinq mille euros (€ 25.000) pour le porter de son montant actuel de deux cent quarante-cinq mille euros (€ 245.000,-) à deux cent soixante-dix mille euros (€ 270.000,-) par la création et l'émission de vingt-cinq (25) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (€ 1.000,-) chacune, ayant les mêmes droits que les actions existantes.

Deuxième résolution

Après avoir constaté que les actionnaires actuels ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, l'assemblée a accepté la souscription des nouvelles actions de la façon suivante:

Souscription

Et à l'instant est intervenu:

Monsieur Gilles Malhomme, employé privé, demeurant à Luxembourg,

agissant au nom et pour compte du souscripteur, savoir:

la société PRODIS INTERNATIONAL S.A., avec siège social à 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

Lequel comparant, ès qualité qu'il agit, après avoir entendu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société ALIZEE PARTICIPATIONS S.A., et a déclaré souscrire au nom et pour le compte de la société PRODIS INTERNATIONAL S.A. à la totalité des vingt-cinq (25) nouvelles actions d'une valeur nominale de mille euros (€ 1.000,-), ayant les mêmes droits que les actions existantes.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription des actions nouvelles par la société PRODIS INTERNATIONAL S.A., préqualifiée.

Libération

La société PRODIS INTERNATIONAL S.A., préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, a libéré intégralement la souscription de vingt-cinq (25) actions nouvelles au moyen d'un paiement en espèces d'un montant de vingt-cinq mille euros (€ 25.000,-) assorties d'une prime d'émission totale de deux cent soixante-quinze mille euros (€ 275.000,-).

Ce montant total (montant de l'augmentation de capital et primes d'émission) de trois cent mille euros (€ 300.000) est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution ci-dessus, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Premier alinéa. Le capital social de la société est fixé à deux cent soixante-dix mille euros (€ 270.000,-) représenté par deux cent soixante-dix (270) actions d'une valeur nominale de mille euros (€ 1.000,-) chacune.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Righeschi, Brossard, Malhomme, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 136S, fol. 44, case 10. – Reçu 3.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 9 octobre 2002.

P. Bettingen.

(74847/202/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

ALIZEE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 10, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 88.395.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 9 octobre 2002.

(74848/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

COPINVESTING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 73.590.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 2 septembre 2002

En conformité avec l'article 2 des statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg aux 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg avec effet au 14 octobre 2002.

Pour réquisition et publication

Extrait sincère et conforme

COPINVESTING HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74854/780/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

CROSSOVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 64.316.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 octobre 2002.

(74856/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

THOMAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 33.819.

Acte constitutif publié aux pages 19949 et s. du Mémorial C n° 416 du 12 novembre 1990.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 32, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(74857/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

ASSET & PROPERTY MANAGERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Luxembourg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 38.058.

Acte constitutif publié aux pages 04595 et s. du Mémorial C n° 96 du 20 mars 1992.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 32, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(74858/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

SIERRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 31.295.

Acte constitutif publié aux pages 18227 et s. du Mémorial C n° 380 du 20 décembre 1989.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 32, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(74859/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

SERENADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 40.105.

Acte constitutif publié aux pages 19595 et s. du Mémorial C n° 409 du 18 septembre 1992.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 32, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(74860/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

SANARA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 30.808.

Acte constitutif publié aux pages 14458 et s. du Mémorial C n° 302 du 23 octobre 1989.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 32, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(74861/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

MORELLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 32.782.

Acte constitutif publié aux pages 12182 et s. du Mémorial C n° 254 du 30 juillet 1990.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 32, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(74862/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

CABRERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 31.278.

Acte constitutif publié aux pages 18135 et s. du Mémorial C n° 378 du 19 décembre 1989.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 32, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(74863/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

PANALPINA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1360 Luxembourg, Cargo Center, Aéroport de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 62.052.

Acte constitutif publié aux pages 7800 et s. du Mémorial C n° 163 du 19 mars 1998.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 32, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(74864/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

AAE RAILCAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 65.380.

Acte constitutif publié à la page 29149 du Mémorial C n° 608 du 22 août 1998.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(74866/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

EURO FREIGHT CAR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 65.396.

Acte constitutif publié à la page 29141 du Mémorial C n° 608 du 22 août 1998.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(74867/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

COPPART HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 76.740.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 2 septembre 2002

En conformité avec l'article 3 des statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg, aux 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg avec effet au 14 octobre 2002.

Pour réquisition et publication

Extrait sincère et conforme

COPPART HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74874/780/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

KCP LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 65.620.

Acte constitutif publié à la page 35792 du Mémorial C n° 746 du 15 octobre 1998.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(74869/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

AAE WAGON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 76.452.

Acte constitutif publié à la page 36930 du Mémorial C n° 770 du 20 octobre 2000.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(74868/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

ETE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 26.922.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 2 septembre 2002

En conformité avec l'article 1^{er} des statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg, aux 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg avec effet au 14 octobre 2002.

Pour réquisition et publication

Extrait sincère et conforme

ETE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74875/780/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

FIBRE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 57.144.

—
Les comptes annuels au 28 février 2002 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 23 septembre 2002, vol. 575, fol. 17, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 23 septembre 2002

l'Assemblée Générale prend acte de la réélection de Mme Mary Ann Beirne, Mme Alice Kraseiko et de M. James R. McCulloch en tant qu'administrateur dont le mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 28 février 2003.

L'Assemblée Générale prend acte de la réélection de M. James R. Fulks en tant que commissaire aux comptes dont le mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 28 février 2003.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires décide de continuer les opérations de la société nonobstant le fait que le montant total des pertes excède 75% du montant du capital social (article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIBRE FINANCE S.A.

Signature

(74949/267/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

ORGAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 57.960.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 240 du 16 mai 1997.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(74870/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

ORGAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 57.960.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 240 du 16 mai 1997.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(74871/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

ORGAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 57.960.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 240 du 16 mai 1997.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(74872/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

ORGAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 57.960.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 240 du 16 mai 1997.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(74873/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

INTER-RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 53.003.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 3 octobre 2002

Première résolution: Démission - Nomination

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de M. Michel Van Hemele de son poste d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration, avec effet du 18 octobre 2002.

Le Conseil le remercie chaleureusement pour sa participation au développement de la société.

Afin de combler cette vacance et en vertu de l'article 7 des statuts, le Conseil décide de coopter M. Herman Swinnen en qualité de nouvel Administrateur, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 32, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74884/689/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

EUROPEAN PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 64.933.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 2 septembre 2002

En conformité avec l'article 2 des statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg, aux 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg avec effet au 14 octobre 2002.

Pour réquisition et publication

Extrait sincère et conforme

EUROPEAN PARTNERS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74876/780/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

FINANCE PLUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 85.614.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 2 septembre 2002

En conformité avec l'article 1^{er} des statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg, aux 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg avec effet au 14 octobre 2002.

Pour réquisition et publication

Extrait sincère et conforme

FINANCE PLUS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74877/780/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

MOSELCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8116 Bridel, 12, beim Antonskraeiz.

STATUTS

L'an deux mille et deux, le vingt-quatre septembre.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

A comparu:

Monsieur Jean-Marie Gretsch, maître-boulangier, demeurant à L-8116 Bridel, 12, Beim Antonskraeiz.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de MOSELCO, S.à r.l. .

Art. 2. Le siège de la société est établi à Bridel.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une boulangerie-pâtisserie avec salon de consommation, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2002.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400.-) représenté par cent vingt quatre (124) parts sociales de cents Euros (EUR 100,-) chacune.

Toutes ces parts ont été entièrement souscrites par l'associé unique.

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8.

a) La cession entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

b) La transmission pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernières volontés concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession, jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdits parts sociales de désigner un mandataire.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par l'associé qui fixe leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que l'associé n'en décide autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition de l'associé.

Art. 12. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille Euros (EUR 1.000,-).

Assemblée générale

Et à l'instant, l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, fait désigner lui-même comme gérant unique.

Il peut engager valablement la société sans limitation de sommes.

Le siège social est établi à L-8116 Bridel, 12, Beim Antonskraeiz.

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-M. Gretsch, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} octobre 2002, vol. 871, fol. 63, case 4. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 7 octobre 2002.

C. Doerner.

(74882/209/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

KONICA BUSINESS MACHINES DEUTSCHLAND, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 30, rue Michel Rodange.

R. C. Luxembourg B 87.466.

Suite à la décision du conseil de gérance, il résulte que, en date du 18 septembre 2002:

- Monsieur Masayuki Takahashi, demeurant à ABC-Str. 44, D-20354 Hambourg, est désigné pour remplacer Monsieur Johnny Jilderda au poste de représentant légal de la succursale avec tous les pouvoirs afin d'assurer la gestion journalière et la représentation de cette succursale avec effet au 31 juillet 2002.

- Le siège social, 282, route de Longwy, L-2430 Luxembourg, est transféré au 30, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 3 octobre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 32, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74912/581/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

THUNG OIL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Victor Collé, expert-comptable, demeurant à L-5341 Moutfort;
- 2.- et Madame Mariette Pulli, épouse de Monsieur Grandjean, demeurant à F-57330 Volmerange-les-Mines, 78, route de Dudelange.

Lesquels comparants, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une Société Anonyme sous la dénomination de THUNG OIL CORPORATION S.A.

Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg, par une décision du conseil d'administration

La durée de la société est indéterminée.

La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet, l'achat, la vente et la pose de parquets, ainsi que l'achat, la vente et l'application de produits de traitement pour les sols à l'intérieur et l'extérieur de bâtiments.

Elle peut s'intéresser par toutes voies, dans toutes affaires entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise.

La société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet sans pouvoir entraîner cependant la modification essentielle de celui-ci.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois cent dix (310) actions, de cent euros (EUR 100,-), chacune.

Les actions ont été souscrites comme suit:

- | | |
|--|--------------------|
| 1.- Monsieur Victor Collé, prédit, cent quatre-vingt-six actions. | 186 actions |
| 2.- et Madame Mariette Pulli, prédite, cent vingt-quatre actions. | <u>124 actions</u> |

Total: trois cent dix actions. 310 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-), est à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi du 24 avril 1983 modifiant la loi de 1915.

Tout actionnaire désirant vendre ou céder des actions à un tiers non-actionnaire devra préalablement avertir par avis écrit le conseil d'administration de son intention de vendre ou de céder ses actions et le conseil devra en avvertir les autres actionnaires.

Les autres actionnaires auront un droit préférentiel d'opter pour l'achat de la totalité des actions en question en proportion des actions qu'ils détiennent dans un délai de trente (30) jours après la date de l'offre.

La vente ou la cession d'actions entre actionnaires est libre.

Art. 5. La société est administrée par un Conseil d'Administration de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, nommé par l'assemblée générale, les administrateurs et le commissaire aux comptes, ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs, peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme ou télex.

Les décisions du conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer toute partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Exceptionnellement le premier exercice commence aujourd'hui même pour finir le trente et un décembre 2002.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de juin, à 10.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner dans les convocations par le conseil d'administration et pour la première fois en deux mille trois.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours avant la date fixée pour la réunion, tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne un droit à une voix, sauf des restrictions imposées par la loi.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi du 24 avril 1983 et avec l'approbation du commissaire aux comptes de la société, le conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de mille quatre cent quatre-vingt-dix euros (EUR 1.490,-).

Assemblée générale extraordinaire:

Et à l'instant les comparants préqualifiés représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois:

Sont nommés Administrateurs:

- 1) Madame Colette Fiacre, demeurant à B-4260 Braives, 15, rue du Sart;
- 2) Monsieur Didier Radermecker, demeurant à B-4000 Liège, 14, rue de Grivegnée;
- 3) Monsieur Marc Delorie, demeurant à B-4102 Seraing, 40, rue Mattéotti.

Réunion du Conseil d'Administration

Les administrateurs tous présents ont nommé comme administrateur-délégué, Monsieur Marc Delorie, prédit.

2.- La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances soit par la seule signature de l'administrateur-délégué, soit par les signatures conjointes de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué.

3.- Le nombre de commissaire aux comptes est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

La Société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE VIC COLLE ET ASSOCIES avec siège social à L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

4.- Les mandats des administrateurs, administrateur-délégué et commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle en l'an 2008.

5.- L'adresse du siège social de la société est fixé à L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: Collé, Pulli, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 septembre 2002, vol. 882, fol. 13, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur leur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 1^{er} octobre 2002.

A. Biel.

(74883/203/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

GROUPE DE FINANCES INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 63.990.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 2 septembre 2002

En conformité avec l'article 1^{er} des statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg, aux 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg avec effet au 14 octobre 2002.

Pour réquisition et publication
Extrait sincère et conforme
GROUPE DE FINANCES INTERNATIONALES S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74879/780/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IMMO EICH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 81.740.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 2 septembre 2002

En conformité avec l'article 3 des statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg, aux 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg avec effet au 14 octobre 2002.

Pour réquisition et publication
Extrait sincère et conforme
IMMO EICH S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74880/780/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

COREC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Sennigerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 52.734.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 32, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour la société
Signature

(74885/689/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

MOULINS DE CHAMPAGNE (LUXEMBOURG) 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 76.946.

Extract of the resolution taken at the Board of Managers meeting held on April 4, 2001

The Board of Managers takes the resolution to transfer the address to 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

For true copy
MOULINS DE CHAMPAGNE (LUXEMBOURG) 2, S.à r.l.
T. O. Hicks
Manager

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2002, vol. 575, fol. 27, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74929/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

GLOBAL INVESTMENT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 59.448.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 2 septembre 2002

En conformité avec l'article 1^{er} des statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg, aux 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg avec effet au 14 octobre 2002.

Pour réquisition et publication
Extrait sincère et conforme
GLOBAL INVESTMENT GROUP S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74878/780/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

INTERMIN S.A., INTERNATIONALE DES MINERAIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 40.296.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 2 septembre 2002

En conformité avec l'article 1^{er} des statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg, aux 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg avec effet au 14 octobre 2002.

Pour réquisition et publication
Extrait sincère et conforme
INTERNATIONALE DES MINERAIS S.A. en abrégé INTERMIN S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74881/780/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

O.G.F.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 209, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 55.758.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Redange/Attert, le 18 septembre 2002, vol. 144, fol. 95, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 décembre 2002.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.
Signature

(74887/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

MOULINS DE CHAMPAGNE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 72.602.

Extract of the resolution taken at the Board of Managers meeting held on April 4, 2001

The Board of Managers takes the resolution to transfer the address to 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

For true copy
MOULINS DE CHAMPAGNE (LUXEMBOURG), S.à r.l.
T. O. Hicks
Manager

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2002, vol. 575, fol. 27, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74931/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

**ZONTA CLUB LUXEMBOURG - MULTICULTUREL, A.s.b.l., Association sans but lucratif,
(anc. ZONTA CLUB OF LUXEMBOURG MULTICULTURAL e.f., A.s.b.l.).**

Siège social: L-1338 Luxembourg, 5, rue du Cimetière.

1. Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des membres réunie le 2 juillet 2001

Modification de la dénomination et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts:

La dénomination est modifiée de ZONTA CLUB OF LUXEMBOURG MULTICULTURAL e.f., A.s.b.l., en ZONTA CLUB LUXEMBOURG-MULTICULTUREL, A.s.b.l.

En conséquence, le nouvel article 1^{er} est rédigé de la façon suivante:

Art. 1^{er}. L'association prend la dénomination ZONTA CLUB LUXEMBOURG-MULTICULTUREL, A.s.b.l.

2. Extrait du Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire des membres réunie le 8 avril 2002

Nomination des nouveaux membres du Bureau:

L'Assemblée Générale ordinaire des membres réunie le 8 avril 2002, après pris acte de l'arrivée à terme des mandats des membres du Bureau, a procédé à l'élection des nouveaux membres du Bureau pour une durée de deux ans. Ont été nommées:

- *Présidente:* Marie-Laure Magrini Rolland
- *Vice-présidente:* Sandrine Mahieu-Dubois
- *Secrétaire:* Claudine Speltz
- *Trésorière:* Louise Senninger-Akerblom
- Valérie Arnold
- Carole Di Felice-Chaine
- Deidre du Bois
- Sylvie Schmit-Verbrugghen
- Béatrice Taal-Leroux.

Les statuts coordonnés ont été déposés au Registre de Commerce du Luxembourg.

Luxembourg, le 19 août 2002.

M. L. Magrini Rolland / S. Mahieu-Dubois

Présidente / Vice-Présidente

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2002, vol. 574, fol. 97, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74886/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

VELO SPORT CENTER MARC BROERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 19, rue de Bonnevoie.

R. C. Luxembourg B 53.529.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Echternach, le 16 septembre 2002, vol. 135, fol. 66, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 octobre 2002.

Signature.

(74888/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

ARGANE S.A., Société Anonyme.

Capital social: 30.987,- EUR.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 33.725.

Avis de conclusion d'une convention de domiciliation

Conformément à l'article 5 point 10 de la loi du 23 décembre 1909, tel que modifié par la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous vous informons de la conclusion d'une convention de domiciliation entre les sociétés:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

Et

ARGANE S.A., Société Anonyme, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

La convention de domiciliation, datée du 21 janvier 2002, a été conclue pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 32, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74904/581/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

WOLFGANG THIELEN, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 53.980.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Echternach, le 16 septembre 2002, vol. 135, fol. 66, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 octobre 2002.

Signature.

(74889/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

HAAS & KNAF, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 118, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 39.910.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Echternach, le 16 septembre 2002, vol. 135, fol. 66, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 octobre 2002.

Signature.

(74890/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

TAXIS BEFFORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 663, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 66.860.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Echternach, le 16 septembre 2002, vol. 135, fol. 66, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 octobre 2002.

Signature.

(74891/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

LEADER PRICE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Merttert, 67, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 52.241.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Echternach, le 16 septembre 2002, vol. 135, fol. 66, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 octobre 2002.

Signature.

(74892/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

COPLANING, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.
R. C. Luxembourg B 76.367.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Echternach, le 16 septembre 2002, vol. 135, fol. 66, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 octobre 2002.

Signature.

(74893/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

GERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8052 Bertrange, 6, rue de Mamer.
R. C. Luxembourg B 58.373.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2002, vol. 575, fol. 24, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2002.

(74925/505/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IFI B LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 58.824.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société
qui s'est tenue le 22 juillet 2002*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de IFI B LUX S.A., (la «Société»), il a été décidé comme suit:
- de continuer les activités de la Société suite à la perte cumulée pour 2000 excédant 75% du capital souscrit.
Luxembourg, le 3 octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74901/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IFI B LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 58.824.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(74902/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IFI B LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 58.824.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société
qui s'est tenue le 22 juillet 2002*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de IFI B LUX S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:
- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1999;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999;
- d'allouer la perte de l'exercice de LUF 140.221,- dans le compte perte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74903/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IFI B LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 58.824.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société
qui s'est tenue le 22 juillet 2002*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de IFI B LUX S.A., (la «Société»), il a été décidé comme suit:
- de continuer les activités de la Société suite à la perte cumulée pour 1999 excédant 75% du capital souscrit.
Luxembourg, le 3 octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74905/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

SCAME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 63.937.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire reçu par le notaire Robert Schuman, de résidence à Differdange, en date du 2 octobre 2002, enregistré à Esch-sur-Alzette en date du 8 octobre 2002, vol. 871, fol. 70, case 1.

L'assemblée générale a décidé de transformer la société holding en Soparfi.

Suite à cette décision, l'article 4 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société pourra accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous les transferts de propriété immobilière ou mobilière.

La société a en outre pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter concours. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites tracées par l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales telles que modifiées.

Differdange, le 10 octobre 2002.

Pour extrait conforme

R. Schuman

(74898/237/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

**SEA PILOT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme,
(anc. Société Anonyme Holding).**

Registered office: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 41.004.

In the year two thousand and two, on the 19th of September;
Before us, Maître Christine Doerner, notary, residing in Bettembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of SEA PILOT INVESTMENTS S.A., société anonyme, with its registered office in L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II;

Inscribed in the registre de commerce Number B 41.004;

incorporated by deed established by the notary Henri Beck residing in Echternach on the 24th of July 1992, published in the Mémorial C in the year 1992, page 26.202.

The meeting was presided by Madame Anja Paulissen, employée privée, residing in Christnach;

The chairman appointed as secretary Monsieur Steve van den Broek, employé privé, residing in Luxembourg;

The meeting appointed as scrutineer Monsieur Michel Thibal, employé privé, residing in Luxembourg;

The chairman declared and requested the notary to act that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

1) To change the object of the company from Holding to a Soparfi company.

2) Subsequent amendment of Article 4 of Articles of incorporation of the Company.

II.- There has been established an attendance list, showing the shareholders present and represented and the number of their shares, which, after having been signed by the shareholders or their proxies and by the Bureau of the meeting will be registered with this deed together with the proxies initialled *ne varietur* by the proxyholders.

III.- It appears from the attendance list that all the shares are present or represented at the meeting.

The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed before the meeting.

IV.- After deliberation, the following resolutions were unanimously taken:

First resolution

The general meeting decides to change the object of the company from Holding to a Soparfi company.

Second and last resolution

The general meeting as a result of the above resolution, decides to amend Article 4 of the Articles of Incorporation so that it will be from now on read as follows:

«**Art. 4.** The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, to the administration, the management, the control and the development of these participating interests.

It may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, to acquire by way of investment, subscription, underwriting or by option to purchase and any other

way whatever, securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The company may also undertake any commercial, industrial and financial transactions, which it might deem useful for the accomplishment of its purpose.»

Expenses

The expenses, costs and remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the company as a result of the present deed are estimated at approximately seven hundred and fifty Euros (EUR 750.-).

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting.

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be preponderant.

The document having been read to the persons appearing all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with us, the notary, the present original deed, no other shareholder expressing the request to sign.

Follows the French translation:

L'an deux mille deux, le dix-neuf septembre.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SEA PILOT INVESTMENTS S.A. avec siège social à Luxembourg, 8, boulevard Joseph II;

Inscrite au registre de commerce sous le numéro B 41.004;

constituée suivant acte reçu par le notaire Henri Beck de résidence à Echternach, le 24 juillet 1992, publié au Mémorial C de 1992, page 26.202;

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Anja Paulissen, employée privée, demeurant à Christnach;

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Steve van den Broek, employé privé, demeurant à Luxembourg;

A été appelé aux fonctions de scrutateur, Monsieur Michel Thibal, employé privé, demeurant à Luxembourg;

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Changement de l'objet social de la société de Holding en Soparfi.

2) Modification afférente de l'article 4 des statuts de la Société.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer l'objet social de la société de Holding en Soparfi.

Deuxième et dernière résolution

Suite à la prédite résolution l'article 4 des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à sept cent cinquante Euros (EUR 750.-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des comparants, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Paulissen, S. van den Broek, M. Thibal, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 septembre 2002, vol. 871, fol. 55, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 26 septembre 2002.

C. Doerner.

(74894/209/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

SEA PILOT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 41.004.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Doerner.

(74895/209/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

LUCAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Steinfort, Al Schmelz.

R. C. Luxembourg B 32.519.

L'an deux mille deux, le vingt-sept septembre.

Par-devant Maître Robert Schuman, notaire de résidence à Differdange.

Ont comparu:

1.- Monsieur Robert Lucas, maître-installateur sanitaire, demeurant à L-8387 Koerich, 23, rue du Moulin,

2.- Monsieur Laurent Lucas, employé privé, demeurant à L-8385 Koerich, 3, Neie Wee.

Lesquels comparants déclarent qu'ils sont les seuls et uniques associés de la Société à responsabilité limitée LUCAS, S.à r.l., avec siège social à Steinfort, Al Schmelz,

constituée originellement sous la dénomination de LUCAS INSTALLATIONS SANITAIRES, S.à r.l., suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Rambrouch, en date du 18 décembre 1989, publié au Mémorial C n° 192, en date du 12 juin 1990, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Rambrouch:

- en date du 20 décembre 1991, publié au Mémorial C n° 65 en date du 25 février 1992,

- en date du 28 juin 1996, publié au Mémorial C n° 503 en date du 7 octobre 1996.

Lesquels associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et dont ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour au préalable, et ils prennent, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1.- L'assemblée générale décide de convertir le capital social en euros qui s'élève provisoirement à trente-quatre mille sept cent cinq virgule zéro neuf euros (€ 34.705,09).

2.- L'assemblée générale décide d'abolir la valeur nominale des parts sociales.

3.- L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent quatre-vingt-quatorze virgule quatre-vingt-onze euros (€ 294,91) pour le porter de son montant provisoire converti de trente-quatre mille sept cent cinq virgule zéro neuf euros (€ 34.705,09) à trente-cinq mille euros (€ 35.000,-) sans création de parts sociales nouvelles par incorporation de bénéfices reportés.

4.- L'assemblée générale décide de refixer la valeur nominale par part sociale à vingt-cinq euros (€ 25,-).

5.- Suite aux résolutions précédentes l'alinéa 4 de l'article 5 aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. (...) Le capital social est fixé à trente-cinq mille euros (€ 35.000,-), divisé en mille quatre cents (1.400) parts sociales de vingt-cinq euros (€ 25,-) chacune. (...).»

6.- L'assemblée générale décide d'élargir l'objet social et d'insérer un alinéa supplémentaire après le premier alinéa actuel de l'article 3 des statuts avec la teneur suivante:

Art. 3. (...) la société a en outre pour objet tous travaux de carrelage. (...)

7.- L'assemblée générale décide de confirmer Monsieur Robert Lucas, préqualifié, en sa qualité de gérant unique pour le domaine d'installations sanitaires, de chauffage-climatisation et électriques.

8.- L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Thomas Jungbluth, maître-carreleur, demeurant à D-66663 Merzig, Merchingerstrasse 53A, gérant-technique pour le domaine carrelage.

9.- L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Robert Lucas, préqualifié, gérant-administratif pour le domaine carrelage.

10.- La société est valablement engagée pour le domaine d'installations sanitaires, de chauffage-climatisation et électriques.

par la signature individuelle de Monsieur Robert Lucas, préqualifié.

Pour le domaine carrelage, les signatures conjointes de Messieurs Thomas Jungblut et Robert Lucas sont obligatoires. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais et charges incombant à la société en rapport avec les présentes qui s'élèveront approximativement à € 600,- resteront à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Steinfort, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom, état ou demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Lucas, Lucas, Schuman.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} octobre 2002, vol. 871, fol. 64, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 10 octobre 2002.

R. Schuman.

(74896/237/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

LUCAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Steinfort, Al Schmelz.

R. C. Luxembourg B 32.519.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

(74897/237/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

CENTRE D'EQUITATION ST. GEORGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2410 Luxembourg, rue de Reckenthal.

R. C. Luxembourg B 71.087.

L'an deux mille deux, le trois octobre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich.

Ont comparu:

1) Monsieur Aloyse Engel, ingénieur diplômé, demeurant à Schouweiler.

2) Madame Simone Engel-Faber, sans état, demeurant à Schouweiler.

Lesquels comparants sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité CENTRE D'EQUITATION ST. GEORGES, S.à r.l., ayant son siège social à L-2410 Luxembourg, rue de Reckenthal et constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, le 22 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 798 du 27 octobre 1999, avec un capital social de quinze mille euros (15.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent cinquante euros (150,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Les comparants déclarent se réunir en assemblée générale extraordinaire et prendre la résolution suivante:

Résolution

Les associés décident de modifier l'article 8 des statuts, de sorte que le nouvel article 8 des statuts sera libellé comme suit:

«**Art. 8.** Les cessions de parts sont régies par les articles 189 et 190 de la loi du 18 septembre 1933 complétant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation en langue du pays aux comparants, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: A. Engel, S. Engel-Faber et A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 4 octobre 2002, vol. 466, fol. 13, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 10 octobre 2002.

A. Lentz.

(74899/221/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

CENTRE D'EQUITATION ST. GEORGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2410 Luxembourg, rue de Reckenthal.
R. C. Luxembourg B 71.087.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 10 octobre 2002.

A. Lentz.

(74900/221/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

INVEST ASSOCIATION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 60.396.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 2 septembre 2002

En conformité avec l'article 1^{er} des statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg avec effet au 14 octobre 2002.

Pour réquisition et publication

Extrait sincère et conforme

INVEST ASSOCIATION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74915/780/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IPICO S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 27.192.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 2 septembre 2002

En conformité avec l'article 2 des statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg, au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg avec effet au 14 octobre 2002.

Pour réquisition et publication

Extrait sincère et conforme

IPICO S.A.H.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74917/780/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IFI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 58.815.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(74906/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IFI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 58.815.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires de la société
qui s'est tenue le 22 juillet 2002*

A l'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires de IFI LUX S.A., (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1997;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1997;
- d'allouer la perte de l'exercice de LUF 636.904,- dans le compte perte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 1997.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74907/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IFI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 58.815.

—
*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société
qui s'est tenue le 22 juillet 2002*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de IFI LUX S.A., (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société suite à la perte réalisée pour 1997 excédant 50% du capital souscrit.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74909/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IFI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 58.815.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(74910/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IFI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 58.815.

—
*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société
qui s'est tenue le 22 juillet 2002*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de IFI LUX S.A., (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1998;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998;
- d'allouer la perte de l'exercice de LUF 331.164,- dans le compte perte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 1998.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74911/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IFI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 58.815.

—
*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société
qui s'est tenue le 22 juillet 2002*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de IFI LUX S.A., (la «Société»), il a été décidé comme suit:
- de continuer les activités de la Société suite à la perte cumulée pour 1998 excédant 75% du capital souscrit.
Luxembourg, le 3 octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74913/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IFI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 58.815.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(74914/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IFI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 58.815.

—
*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société
qui s'est tenue le 22 juillet 2002*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de IFI LUX S.A., (la «Société»), il a été décidé comme suit:
- de continuer les activités de la Société suite à la perte cumulée pour 1999 excédant 75% du capital souscrit.
Luxembourg, le 3 octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74916/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IFI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 58.815.

—
*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société
qui s'est tenue le 22 juillet 2002*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de IFI LUX S.A., (la «Société»), il a été décidé comme suit:
- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1999;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999;
- d'allouer la perte de l'exercice de LUF 1.874.634,- dans le compte perte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74919/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IFI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 58.815.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(74920/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IFI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 58.815.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société
qui s'est tenue le 22 juillet 2002*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de IFI LUX S.A., (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'allouer la perte de l'exercice de LUF 2.089.722,- dans le compte perte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74921/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.

IFI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 58.815.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société
qui s'est tenue le 22 juillet 2002*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de IFI LUX S.A., (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société suite à la perte cumulée pour 2000 excédant 75% du capital souscrit.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 18, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(74923/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2002.
